70 31

NORME INTERNATIONALE

ISO 5775-1

Quatrième édition 1994-11-01

Pneumatiques et jantes pour cycles —

Partie 1:

Désignation et cotes des pneumatiques iTeh STANDARD PREVIEW

Bicycle tyres and clims iteh.ai)

Part 1: Tyre designations and dimensions

https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d882d602-0d59-4fee-a37c-3a48e0963f9b/iso-5775-1-1994



Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 5775-1 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 31, *Pneus, jantes et valves*, sous-comité SC 10, *Pneus et jantes pour cycles, cyclomoteurs et motocycles*. ISO 5775-1:1994

https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d882d602-0d59-4fee-a37c-

Cette quatrième édition annule et remplace (la 3 troisième 5 édition (ISO 5775-1:1988), dont elle constitue une révision mineure.

L'ISO 5775 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Pneumatiques et jantes pour cycles*:

- Partie 1: Désignation et cotes des pneumatiques
- Partie 2: Jantes

L'annexe A de la présente partie de l'ISO 5775 est donnée uniquement à titre d'information.

© ISO 1994

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation Case Postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse Imprimé en Suisse

Pneumatiques et jantes pour cycles —

Partie 1:

Désignation et cotes des pneumatiques

iTeh STANDARD PREVIEW

(standards.iteh.ai)

Section 1: Généralités

ISO 5775-1:1994

https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d882d602-0d59-4fee-a37c-

1.1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 5775 établit la désignation et fixe les dimensions des pneumatiques pour cycles comme suit:

section 2: pneumatiques à tringle rigide montés sur jantes à rebord droit (SS) ou à crosse (CT);

section 3: pneumatiques à talon montés sur jantes à crochet (HB).

Les pneumatiques du type boyaux et les bandages non pneumatiques feront l'objet de Normes internationales séparées.

1.2 Références normatives

Les normes suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente partie de l'ISO 5775. Au moment de la publication, les édi-

3a48e0963f9b/iso-tions indiquées étaient en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente partie de l'ISO 5775 sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 4223-1:1989, Définitions de certains termes utilisés dans l'industrie du pneumatique — Partie 1: Pneus.

ISO 5775-2:1989, Pneumatiques et jantes pour cycles — Partie 2: Jantes.

1.3 Définitions

Pour les besoins de la présente partie de l'ISO 5775, les définitions données dans l'ISO 4223-1 s'appliquent.

Section 2: Pneumatiques à tringle rigide montés sur jantes à rebord droit (SS) ou à crosse (CT)

NOTE 1 Pour les pneumatiques qui peuvent être montés à la fois sur des jantes à rebord droit et des jantes à crochet, voir 3.4.

anciens marquages. Les dimensions ne figurant pas dans l'annexe A ne doivent porter que la présente désignation dimensionnelle du pneumatique.

2.1.3 Caractéristiques diverses d'utilisation

2.1.3.1 Dans le cas de pneumatiques sans chambre

à air, le marquage «TUBELESS» doit apparaître sur le

2.1.3.2 Dans le cas d'un sens préférentiel de rota-

tion du pneumatique, ce sens doit être indiqué par

2.1 Désignation des pneumatiques

La désignation des pneumatiques pour jantes à rebord droit (SS) et à crosse (CT) doit figurer sur le flanc du pneumatique et comprendre les marquages indiqués en 2.1.1 à 2.1.4.

2.1.1 Désignation dimensionnelle

Les caractéristiques doivent être indiquées comme suit:

Grosseur Code de Diamètre nominale construction nominal de boudin du pneumatique de jante

2.1.3.3 Des indications particulières peuvent être ajoutées, si nécessaire, pour indiquer

A a) la pression de gonflage recommandée, en kilopascals;

pneumatique.

une flèche.

2.1.1.1 Grosseur nominale de boudin

(standards.iteh.ai)
b) d'autres caractéristiques.

La grosseur nominale de boudin du pneumatique doi <u>60 5775-1:1994</u> être exprimée en millimètres. https://standards.itch.ai/catalog/standa**2d154**/d**Exemple**59-4fee-a37c-3a48e0963f9b/iso-5775-1-1994

2.1.1.2 Code de construction du pneumatique

Le code de construction du pneumatique doit être un tiret séparé («—»).

NOTE 2 D'autres codes seront établis pour les nouvelles conceptions de pneumatiques.

2.1.1.3 Diamètre nominal de jante

Le diamètre nominal de jante doit être exprimé en millimètres.

2.1.2 Ancien marquage

Pour aider les usagers dans les pays où d'autres systèmes de marquage étaient utilisés, l'ancien (les anciens) marquage(s) pourra (pourront) être ajouté(s) entre parenthèses avant ou après la désignation dimensionnelle du pneumatique.

Il est suggéré que des caractères plus petits que ceux utilisés pour la désignation spécifiée en 2.1.1 soient adoptés. Voir l'annexe A pour la correspondance entre la présente désignation du pneumatique et les Un pneumatique ayant une grosseur nominale de boudin de 32 mm, un diamètre nominal de jante de 597 mm et une pression de gonflage recommandée de 400 kPa doit être marqué comme suit:

32 - 597 gonfler à 400 kPa

2.2 Cotes des pneumatiques

Voir la figure 1.

2.2.1 Calcul des cotes théoriques du pneumatique

2.2.1.1 Largeur de jante théorique, R_{th}

La largeur de jante théorique, R_{th} , est égale au produit de la grosseur nominale de boudin, S_N , par le rapport jante/grosseur de boudin, K_1 :

$$R_{\rm th} = K_1 S_{\rm N}$$

NOTE 3 Pour les pneumatiques avec $S_N \le 30$, $k_1 = 0.65$. Pour les pneumatiques avec $S_N > 30$, $K_1 = 0.55$.

2.2.1.2 Largeur de la jante de mesure, $R_{\rm m}$

La largeur de la jante de mesure, $R_{\rm m}$, est la largeur de la jante existante la plus proche de la largeur de jante théorique, $R_{\rm th}$. Voir l'ISO 5775-2 pour la largeur des jantes existantes.

2.2.1.3 Grosseur de boudin théorique du pneumatique, S

La grosseur de boudin théorique du pneumatique, S, est la grosseur nominale de boudin, S_N , transférée de la jante théorique ($R_{\rm th}$) à la jante de mesure ($R_{\rm m}$):

$$S = S_{\mathsf{N}} + K_2(R_{\mathsf{m}} - R_{\mathsf{th}})$$

arrondie au nombre entier le plus proche.

NOTE 4 Pour les pneumatiques de conception actuelle, $K_2 = 0.4$.

2.2.2.1 Grosseur de boudin maximale hors tout du pneumatique en service, $W_{\rm max}$

La grosseur de boudin maximale hors tout du pneumatique en service, $W_{\rm max}$, est égale à la grosseur de boudin théorique du pneumatique neuf, S, plus

3 mm pour les pneumatiques de type A (voir 2.3):

$$W_{\text{max}} = S + 3 \text{ mm}$$

8 mm pour les pneumatiques de type D (voir 2.3):

$$W_{\text{max}} = S + 8 \text{ mm}$$

Elle comprend les nervures de protection, les inscriptions, les décorations, les tolérances de fabrication et la dilatation du pneumatique en service.

2.2.1.4 Hauteur de section théorique du pneumatique, H iTeh STANDAR pneuma

La hauteur de section théorique du pneumatique de la diametre extérieur maximal du pneumatique en

- à la grosseur nominale de boudin $S_{N=1}$ la grosseur nominale de boudin
- à la grosseur nominale de boudin, $S_{\rm N}$, plus 2,5 mm lorsque $S_{\rm N}$ < 28 mm.

i $f Teh\ STANDAR^{2,2,2,2}$ Diamètre extérieur maximal du preumatique en service, $D_{ m o,max}$

Le diamètre extérieur maximal du pneumatique en service, $D_{\rm o,max}$, est égal au diamètre de jante, $D_{\rm r}$, plus deux fois la hauteur de section théorique du pneumatique neuf, H, plus $^{-3.7c}$ -

6 mm pour les pneumatiques de type A:

$$D_{\text{o max}} = D_{\text{r}} + 2H + 6 \text{ mm}$$

10 mm pour les pneumatiques de type D:

$$D_{0 \text{ max}} = D_{\text{r}} + 2H + 10 \text{ mm}$$

Il comprend les tolérances de fabrication et la dilatation du pneumatique en service.

2.2.1.5 Diamètre extérieur théorique du pneumatique, $D_{\rm o}$

Le diamètre extérieur théorique du pneumatique, $D_{\rm o}$, est égal au diamètre nominal de jante, $D_{\rm r}$, plus deux fois la hauteur de section théorique du pneumatique, H:

$$D_0 = D_r + 2H$$

Les valeurs existantes du diamètre nominal de jante, D_r , sont données dans l'ISO 5775-2.

2.2.2 Calcul des cotes maximales hors tout du pneumatique en service

Ce mode de calcul est à utiliser par les constructeurs de cycles pour établir les espaces nécessaires pour les pneumatiques.

2.2.3 Valeurs

Le tableau 1 donne les cotes de la largeur de la jante de mesure, de la grosseur de boudin théorique et de la hauteur de section théorique du pneumatique, conformément à 2.2.1, en fonction des grosseurs nominales de boudin.

Tableau 1 — Pneumatiques à tringle rigide montés sur jantes à rebord droit — Cotes théoriques du pneumatique

Cotes en millimètres

6		Pneumatique neuf		
Grosseur nominale de boudin	Largeur de la jante de mesure $^{1)}$	Grosseur de boudin théorique S	Hauteur de section théorique H	
16	13C	16	18,5	
18	13C	18	20,5	
20	13C 20	20	22,5 25,5	
23	15C	23		
25	25 15C		27,5 28	
28 18 32 18		28		
		32	32	
35	35 20		35 37	
37 20		37		
40	22	40	40	
44	24	44	44	
47	27	47 Teh	ST474 N	
50	27	50	50	
54	54 30,5		(Stand	
57	30,5	57	57	
62	34 (30,5)	62 https://standa	<u>I</u> rds.iteh <mark>62</mark> i/catalo	

¹⁾ Pour les cotes des jantes de mesure, voir l'ISO 5775-2.

2.3 Configuration de la bande de roulement

La figure 1 représente les deux principales configurations de la bande de roulement s'appliquant aux pneumatiques pour cycles.

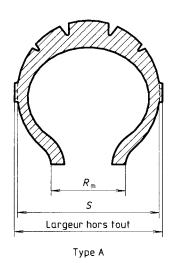
La bande de roulement de type A correspond aux pneumatiques pour utilisation normale sur route.

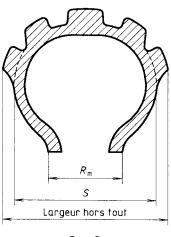
La bande de roulement de type D correspond aux pneumatiques pour utilisation en tous terrains (par exemple pour V.T.T.).

2.4 Méthode de mesure des cotes des pneumatiques

ards.iteh.ai)

Avant d'être mesuré, le pneumatique doit être monté 0.5775 drl s'al jante de mesure, gonflé à la pression recomstandamandée et laissé durant au moins 24 h à température 39b/isambiantel normale, après quoi la pression de gonflage doit être rétablie à sa valeur initiale.





Type D

Figure 1 — Configurations de la bande de roulement

2.5 Jantes recommandées

Le tableau 2 indique les jantes à rebord droit (SS) et à crosse (CT) recommandées pour chaque grosseur nominale de boudin, $S_{\rm N}$.

Lorsque des pressions de gonflage supérieures à 500 kPa sont utilisées, des rubans de fond de jante appropriés doivent être installés.

Lorsque le pneumatique est monté sur une jante permise, sa grosseur de boudin varie de 0,4 fois la

différence entre les largeurs des jantes recommandée et permise.

NOTES

- 5 Pour les pneumatiques pour bicyclettes pliables, consulter le manufacturier de pneumatiques pour les types de jantes permis.
- 6 Les cotes des jantes ainsi que les caractéristiques des portées de talon sont données dans l'ISO 5775-2.

Tableau 2 — Pneumatiques à tringle rigide montés sur jantes à rebord droit et à crosse — Jantes recommandées

Grosseur	Jantes recommandées ¹⁾		
nominale de boudin S _N	Jantes à rebord droit (SS)	Jantes à crosse (CT)	
16		13CT	
18	_	13CT	
iTeh S	TANĐARI	13CTREVEW	
23	16	13CT; 15CT	
25	5 ₁₆ ;481 ual us.1	13CT; 15CT; 17CT	
28	16; 18; 20 JSO 5775 1:10	15CT; 17CT; 19CT	
tps://standards.it	16: 18: 20 eh.al/catajog/standards/si	15CJ; 17CJ; 19CJ st/0882d602-0d59-4fee-a37	
35	18a29a2263f9b/iso-57	7 <mark>5</mark> 1 7CT 9 19C T; 21CT	
37	18; 20; 22	17CT; 19CT; 21CT	
30	20; 22; 24	19CT; 21CT; 23CT	
44	20; 22; 24; 27	19CT; 21CT; 23CT; 25CT	
47	20; 22; 24; 27	19CT; 21CT; 23CT; 25CT	
50	22; 24; 27; 30.5	21CT; 23CT; 25CT	
54		25CT	
57	27; 30.5	25CT	
62			

¹⁾ Les jantes à crosse doivent être utilisées lorsque la pression de gonflage recommandée des pneumatiques est supérieure à 500 kPa.

ISO 5775-1:1994(F) © ISO

Section 3: Pneumatiques à talon montés sur jantes à crochet (HB)

3.1 Désignation des pneumatiques

La désignation des pneumatiques pour jantes à crochet (HB) doit figurer sur le flanc du pneumatique et comprendre les marquages indiqués en 3.1.1 à 3.1.3.

3.1.1 Désignation dimensionnelle

Les caractéristiques doivent être indiquées comme suit:

Code de diamètre Code de

diamètre extérieur grosseur nominal de boudin

3.1.1.1 Code de diamètre extérieur

Le code de diamètre extérieur doit être un nombre A entier pair.

(standar

3.1.1.2 Symbole «×»

https://standards.iteh.ai/catalog/stand Le symbole «x» doit figurer entre le code de diamètre 6319b extérieur et le code de grosseur nominale de boudin.

3.1.1.3 Code de grosseur nominale de boudin

Le code de grosseur nominale de boudin doit être exprimé en centièmes ou en millièmes et se terminer par 5 (par exemple 1.375).

3.1.2 Sens préférentiel de rotation

Dans le cas d'un sens préférentiel de rotation du pneumatique, ce sens doit être indiqué par une flèche.

3.1.3 Exemple

Un pneumatique ayant un code de diamètre extérieur 20 et un code de grosseur nominale de boudin 1.375 doit être marqué comme suit:

20 x 1.375

3.2 Cotes des pneumatiques

Voir la figure 1.

3.2.1 Cotes théoriques du pneumatique

3.2.1.1 Largeur de la jante de mesure et cotes théoriques

Le tableau 3 donne la largeur de la jante de mesure, $R_{\rm m}$, la grosseur de boudin théorique, S, et la hauteur de section théorique, H, du pneumatique.

Tableau 3 — Pneumatiques à talon montés sur jantes à crochet — Largeur de la jante de mesure et cotes théoriques du pneumatique

Cotes en millimètres

	DD DDI		Pneumatique neuf			
.G	Code de grosseur nominale de boudin	Largeur de V la jante de mesure	Grosseur de boudin théorique	Hauteur de section théorique ¹⁾		
774	1.100/	R_{m}	S	Н		
da	rds/sis 1/25 82d60	2-0d5 20 4fee-a3	7c- 32	28		
)/is	0-57753751994	19,8	35	31		
	1.75	25	44	39		
	2.125	27	54	48		

¹⁾ La hauteur de section théorique est égale à 0,88 fois la grosseur de boudin et arrondie à un chiffre entier.

3.2.1.2 Diamètre extérieur théorique du pneumatique, $D_{\rm o}$

Le diamètre extérieur théorique du pneumatique, $D_{\rm o}$, est égal au diamètre extérieur nominal de la jante, $D_{\rm 2}$, plus deux fois la hauteur de section théorique, $H_{\rm c}$, du pneumatique:

$$D_{\rm o} = D_2 + 2H$$

Les valeurs existantes du diamètre extérieur nominal de jante sont données dans l'ISO 5775-2.

3.2.2 Calcul des cotes maximales hors tout du pneumatique en service

Ce mode de calcul est à utiliser par les constructeurs de cycles pour établir les espaces nécessaires pour ces pneumatiques.

3.2.2.1 Grosseur de boudin maximale hors tout du pneumatique en service, $W_{\rm max}$

La grosseur de boudin maximale hors tout du pneumatique en service, $W_{\rm max}$, est égale à la grosseur de boudin théorique du pneumatique neuf, S, plus 3 mm:

$$W_{\text{max}} = S + 3 \text{ mm}$$

Elle comprend les nervures de protection, les inscriptions, les décorations, les tolérances de fabrication et la dilatation du pneumatique en service.

3.2.2.2 Diamètre extérieur maximal du pneumatique en service, $D_{\text{o,max}}$

Le diamètre extérieur maximal du pneumatique en service, $D_{\rm o,max}$, est égal au diamètre extérieur nominal de la jante, $D_{\rm 2}$, plus deux fois la hauteur de section théorique du pneumatique, H, plus 6 mm:

$$D_{o,max} = D_2 + 2H + 6 \text{ mm}$$

Il comprend les tolérances de fabrication et la dilatation du pneumatique en service.

3.2.3 Détermination du code pour le diamètre extérieur nominal

Le code pour le diamètre extérieur nominal exprime la valeur du diamètre extérieur théorique du pneumatique, $D_{\rm o}$, comme indiqué en 3.2.1.2, multipliée par 0,04 et arrondie au nombre entier le plus proche (par exemple, pour $D_{\rm o}=450$, le code du diamètre extérieur nominal est 18).

3.2.4 Valeurs

Le tableau 4 donne les cotes de la largeur et du diamètre hors tout de la jante de mesure, et de la grosseur de boudin théorique du diamètre extérieur théorique, de la grosseur de boudin maximale hors tout et du diamètre maximal du pneumatique en service, conformément à 3.2.1 et 3.2.2.

iTeh STANDARD PREVIEW

Tableau 4 — Pneumatiques à talon montés sur jantes à crochet — Cotes de la jante de mesure, du pneumatique neuf et du pneumatique en service

Cotes en millimètres

	Jante de mesure		Pricumatique neuf		Pneumatique en service	
Désignation du pneumatique	Largeur	Diamètre hors 48	Grosseur de 775 e0963190750-3775 boudin théorique	-1-1 Dia mètre extérieur théorique	Grosseur de boudin maximale hors tout	Diamètre extérieur maximal
20 × 1.25	20	458,8	32	515	35	521
24 × 1.25		560,4		616		622
26 × 1.25		611,2		666		673
20 × 1.375	458,8 560,4 611,2	458,8		521	38	527
24 × 1.375		560,4	35	622		628
26 × 1.375			673] [679	
16 × 1.75	25	320,7		399	47	405
18 × 1.75		371,5	44	449		455
20 × 1.75		422,3		500		506
22 × 1.75		473,1	44	551		557
24 × 1.75		523,9		602		608
26 × 1.75		574,7		653		659
16 × 2.125	27	320,7		417	417 518 620 671	423
20 × 2.125		422,3	54	518		524
24 × 2.125		523,9		620		626
26 × 2.125		574,7		671		677